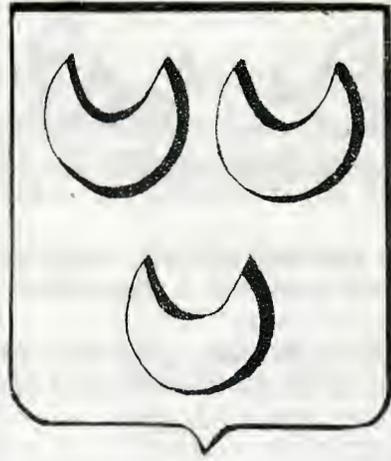


28 SEP. 1983



FOREST



BULLETIN MUNICIPAL

Le 13 mars dernier, vous m'avez élu Conseiller Municipal. Le 20 mars, j'ai été désigné Maire de FOREST. Depuis maintenant six mois, je préside donc aux destinées de notre village.

J'apprends mon nouveau métier, cela me demande beaucoup de temps... et il me reste beaucoup à apprendre.

Dès le début de ce mandat, j'ai mis toute mon énergie à rassembler le village qui s'était divisé lors des dernières élections municipales.

Je crois que les résultats sont tout à fait encourageants, et au sein même du Conseil Municipal, l'atmosphère est détendue.

Beaucoup de décisions ont pu être prises dans ce climat de confiance et je tiens à en remercier les Conseillères et les Conseillers.

J'ai accepté le mandat et en même temps la situation du village telle qu'elle était au 20 mars.

Le budget de notre Commune est limité et bien entendu, nous ne pourrions pas tout faire la même année, ni certainement durant ce mandat. Je vous demande d'être patients.

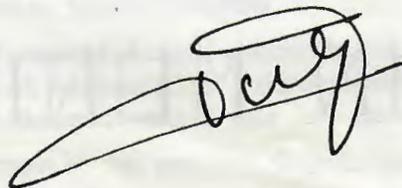
Tous ensemble, nous vivons dans un village à vocation rurale.

Pour que la vie y soit plus facile, il faut que chacun y "mette du sien". Bien sûr, il faut faire preuve d'une grande tolérance (quelquefois d'une très grande tolérance) : nous l'avons tous accepté en venant nous installer à FOREST. Mais il y a des limites à ne pas dépasser.

Ce petit journal est le premier de la série. Nous envisageons de sortir un numéro ou deux par an. Il a été réalisé par le Comité de Rédaction. Mais à partir du numéro 2, nous ouvrirons nos colonnes aux représentants des sociétés locales, aux enfants des écoles, aux anciens qui pourraient peut-être nous parler de "leur temps".

Si vous avez trouvé ce journal intéressant, dites-nous le ; si vous émettez un autre jugement, faites nous le savoir quand même, pour que nous apportions les améliorations souhaitées.

Avec mes sentiments respectueux et
dévoués -



Maurice SANIEZ

* Etat Civil *

NAISSANCES :

- 02/02/1983 : Cyril Léon Michel HAUTECOEUR
- 19/02/1983 : Anne-Sophie Marie Joseph MAERTEN
- 10/04/1983 : Elodie Jeanne Thérèse LOIR
- 26/04/1983 : Fabrice Désiré CAPPELIEZ
- 02/05/1983 : Florent MARQUAILLE
- 07/06/1983 : Christine OBLED
- 21/08/1983 : Hélène Chantal Michèle Marthe LEGAT

MARIAGES :

- 08/01/1983 : MANESSE Gérard et LASNE Béatrice
- 05/02/1983 : DASILVA Fernando et POUPART Liliane
- 26/03/1983 : LOCQUET Hervé et LEMPEREUR Anne
- 05/04/1983 : LEGRAND René et ROCHERON Colette
- 07/05/1983 : LEBLOND Gilbert et BLAS Brigitte
- 30/07/1983 : NOIRET René et GUDJIEJ Katarzyna

DECES :

- 11/01/1983 : VANESSE André
- 18/08/1983 : HEITOR Frédéric

-8-8-8-8-8-8-

* Informations diverses *

- Numéro de téléphone de la MAIRIE : 84 - 30 - 17
- Horaires du secrétariat : du Lundi au Vendredi 13 H 45)
17 H 45)
le Samedi 9 H 00)
12 H 00)
- Permanence de Monsieur le MAIRE : tous les jours sauf le
mercredi de 16 H 30
à 17 H 15
- Permanence de Messieurs les ADJOINTS :
Mrs DRUESNE et BARBIEUX le mercredi de 14 H 00 à 15 H 00
Mrs FONTAINE et BLOTTEAU le samedi de 11 H 00 à 12 H 00

* Commissions Municipales *

- Commission des écoles : SANIEZ - AZAMBRE - PRUVOT - DUBOIS -
WANECQUE - LEDIEU.
- Commission des travaux et bâtiments publics : SANIEZ - DRUESNE -
BUQUET - RAVERDY - DUBOIS - BLOTTIAUX.
- Commission des finances et des impôts : SANIEZ - BLOTTIAUX -
OBLED - FONTAINE - PRUVOT - AZAMBRE -
WANECQUE - DRUESNE.
- Commission des fêtes : SANIEZ - BARBIEUX - FONTAINE - BLOTTEAU -
KLUR - PRUVOT - DRUESNE - RAVERDY.
- Commission du B.A.S : SANIEZ - OBLED - BLOTTIAUX - BUQUET -
DUBOIS - VINCENT - CAUDMONT Z - BRIATTE F
FONTAINE A.
- Commission des pompiers : SANIEZ - BLOTTEAU - BARBIEUX - BUQUET -
AZAMBRE - FONTAINE.
- Commission de rédaction du journal : SANIEZ - BUQUET - FONTAINE -
DUBOIS - BLOTTIAUX - BLOTTEAU - AZAMBRE -
WANECQUE - BARBIEUX.
- Délégués au S.I.R.E.L : SANIEZ - PRUVOT (Suppléants BARBIEUX
WANECQUE)
- Délégués au S.I.T.O.A : SANIEZ (Suppléant DUBOIS)
- Délégués S.I.A.N - S.I.D.E.N : FONTAINE - KLUR
- Délégué prévention routière : FONTAINE.
- Délégué auprès des Anciens Combattants : WANECQUE.
- Syndicat des eaux de FOREST - CROIX : Président : SANIEZ.
Vice-Président : LOBELLE.
Membres : BLOTTIAUX - PARDOUX.
- Syndicat d'électrification : AZAMBRE - RAVERDY.
- Association Foncière : SANIEZ - OBLED - DRUESNE - BUQUET.

* Festivités - Animations *

* Le Comité de Parents d'Elèves a organisé un Couscous au profit du voyage scolaire de ERMENONVILLE. Ce fut une belle réussite. L'idée est à retenir pour l'avenir.

* DUCASSE DE JUIN :

- Sortie du petit train de la gaieté dans FOREST précédé des enfants des écoles en costume folklorique.

- Match de Football : POMMEREUIL - FOREST.

* 14 JUILLET 1983 :

- Première sortie des Majorettes de FOREST très appréciée par la population.

- Revue des Sapeurs Pompiers.

- Jeux d'antan remis à l'ordre du jour.

(Billon, course à sacs, tir à la corde, course à pied)

A cette occasion les propositions pour de nouveaux jeux ou de nouvelles animations seront les bienvenues.

* FETE DES AINES : elle a connu un énorme succès.

Nous tenons par ailleurs à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces manifestations.



* Réalisations *

- * Achat d'un photocopieur moderne.
- * Installation du téléphone.
- * Réfection complète de la cour de l'école primaire.
- * Achat d'un tracteur d'occasion, d'un bac godet et d'une débroussailleuse qui vont faciliter considérablement les divers travaux de voirie.
- * Drainage de la petite place de la Mairie, ce qui a permis d'assainir la cour de l'école maternelle qui était souvent inondée.
- * Pose de drains dans la Ruelle DERUYVER.
- * Curage des fossés communaux (des riverains l'ont fait également après cet exemple)
(à cette occasion, il n'est peut être pas inutile de rappeler que c'est une obligation de curer les fossés et de tailler les haies).
- * Fauchage des talus.
- * Remise en état sommaire des chemins communaux.
- * Pose de panneaux aux entrées du village.
- * Acquisition de l'imprimerie pour le franc symbolique.
- * Achat de chaises pour le secrétariat et la salle des Fêtes.
- * Acquisition de dictionnaires pour les enfants allant en sixième et achat de quatre bancs (offert par le maire et les adjoints).
- * Rachat de tenues pour les pompiers.
- * Création de 3 ramassages supplémentaires des ordures ménagères pendant les mois d'été.
- * Renforcement du réseau E.D.F dans le quartier du Rejet.
- * Distribution de lait aux enfants de la maternelle (subventionnée à 80 %).

-8-8-8-8-8-8-8-

- * Réponse aux mots croisés :

de la dernière page : COIN DETENTE

Horizontalement : 1) Légendaire 2) Ironie - nus 3) ML - TC - étés
4) Igloos 5) teinturier 6) Aram - cogne 7) na - évacuée 8) tsars
sees.

Verticalement : 1) limitant 2) erigeras 3) GO - lia 4) entonner
5) nicot - VS 6) de - suga 7) rocs 8) intrigue 9) rue - enée
10) essorées.

* Projets *

- * ASSAINISSEMENT : la première tranche doit normalement se faire cette année.
- * Création d'un périmètre de protection au château d'eau et aménagement de la chambre de captage.
Tous ces travaux seront subventionnés à 70 % .
- * Installation d'une bouche d'incendie sur la Chaussée Brunehaut vers le CATEAU.
Une étude est en cours afin d'obtenir une subvention.
- * Aménagement d'une Salle des Délibérations à l'étage dans une ancienne salle de classe inoccupée. (Percement d'une porte, installation du chauffage, peinture, tapisserie).
- * Fourniture du papier peint par la Mairie pour le local des aînés. Les travaux seront effectués par les membres du Club.
- * Création d'une Bibliothèque pour tous.
- * Création d'un cours de Musique.
Madame LEBON accepte d'initier les enfants au solfège.
Les candidats sont priés de se faire connaître en Mairie.
- * Projet de bordurage : Ruelle des Innocents, si les subventions demandées sont accordées.
- * Aménagement de la petite place de la Mairie.
- * D'autres projets pourraient peut être voir le jour, si l'Etat nous accordait des Subventions comme il y a quelques années - mais ce n'est plus le cas.

* Les impôts Locaux *

LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

La loi du 10 janvier 1980 donne aux conseils municipaux une liberté nouvelle.

Jusqu'en 1980, le Conseil Municipal ne votait qu'un produit fiscal global nécessaire à l'équilibre de son budget. Ce montant, transmis par l'intermédiaire de la Préfecture aux services fiscaux, était réparti par ces derniers entre les quatre catégories de redevables.

À partir de 1981, la réforme permet aux conseils élus de fixer les taux des différents impôts locaux.

Le Conseil Municipal devra toujours déterminer au préalable le produit fiscal global dont il a besoin pour équilibrer le budget de la commune. Mais en fixant directement les taux de chacune des taxes il assure lui-même et dans les limites générales imposées par la loi (pour prévenir des divergences excessives dans l'évolution des différentes taxes, la loi pose en effet des limites), une répartition de la charge fiscale entre les quatre catégories de redevables.

<u>Les taux étaient en:</u>	1982	1983
-taxe d'habitation	8,07%	8,77%
-foncier bâti	8,83%	9,59%
-foncier non bâti	35,91%	39,03%
-taxe professionnelle	9,39%	10,20%

Ces taux sont appliqués aux bases (appelées valeurs locatives) que les impôts nous communiquent.

Ces valeurs locatives ont augmenté de 10,75 % en 1982 et de 14,03 % en 1983

Ces augmentations sont décidées par l'Etat.

Par contre, les taux communaux votés par le Conseil Municipal ont augmenté de 9,80 % en 1982 et seulement de 8,70 % en 1983.

Il faut préciser que le taux voté par la région a été multiplié par plus de trois cette année.

Histoire de Forest

Nous nous proposons, lors de chaque bulletin municipal, de résumer une partie de l'histoire de notre village à partir de celle écrite par l'abbé S. POULET, curé de cette paroisse au début de ce siècle.

- 0 - 0 - 0 -

FOREST est un village ancien, mais est plus récent que la plupart des localités environnantes.

LE CATEAU remonte au moins au XI^e siècle.

MONTAY existait dès les premiers siècles du christianisme : son cimetière gallo-romain, découvert en 1881 en faisait foi.

FOREST, lui, n'est pas si ancien. On peut dire que jusque la fin du XII^e siècle, une épaisse forêt couvrait le sol de notre village.

Les légionnaires romains, les premiers, y portèrent la hache, pour ouvrir la chaussée qui conduisait de SOISSONS à BAVAY.

On prétend que la partie du terroir de FOREST appelée LE CAUCHY et située entre la chaussée BRUNEHAUT et le chemin de RICHEMONT qui conduit au CATEAU serait l'emplacement d'une MANSIO romaine (groupe de bâtiments destinés à recevoir des provisions pour ravitailler les armées).

Après les Romains, des hordes barbares passèrent et repassèrent pendant trois siècles, mais en laissant moins de traces encore.

Puis ce furent les FRANCS qui ne s'intéressaient qu'aux plaisirs de la chasse dans les bois qui couvraient l'actuel village.

Jusqu'aux premières années du XIX^e siècle, le village de FOREST était donc presque entouré de bois dont il ne reste aujourd'hui que le BOIS L'EVEQUE.

L'altitude maximum est de 143 mètres au cabaret du MOUTON BLANC. La superficie totale du territoire est de 888 hectares. Le village compte quatre hameaux :

- OVILLERS est le seul qui ait encore aujourd'hui quelque importance. Son nom paraît indiquer qu'il a pour origine une ancienne ville romaine.

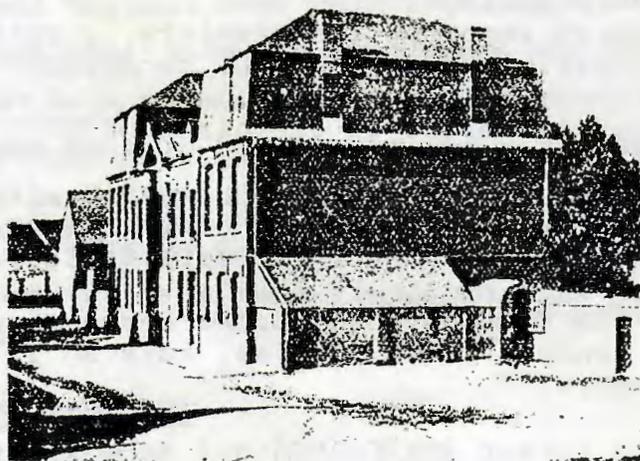
- LA CROISETTE est appelée dans un catulaire de 1265 "LA CROISETTE D'AMERVAL".

- FOLLEMPRISE situé sur le chemin de FOREST à LANDRECIES avait, au temps passé, une certaine importance comme le témoignent les fondations d'anciennes demeures qu'on y trouvait en assez grand nombre au début du siècle.

- enfin LE HAMEAU DE RICHEMONT, sur la rivière de ce nom, se composait seulement d'un moulin à eau avec son habitation et de deux cabarets.

Au milieu du village s'étend la place d'une superficie de 1 hectare 65 ares.

Au centre de la place ont été bâties, vers 1850, la Mairie et les écoles communales.



Les relais de la Poste étaient autrefois une source de prospérité pour FOREST et surtout pour les auberges situées au centre du Village.

La première, à l'angle formé par la chaussée et par l'ancienne rue DU WEZ, s'appela d'abord " l'hôtel au chêne ", elle reçoit ensuite le nom " hôtel de la clef ".

L'autre auberge, plus importante, était située en face dans l'angle formé par la chaussée et le chemin de LANDRECIES. C'est cet hôtel dit de " LA COURONNE " qui avait le plus souvent l'honneur de recevoir les souverains et grands personnages de passage. A la fin du XVII^e siècle cet hôtel avait pris une importance considérable.

Parmi les fermes anciennes qui subsistent encore, nous citerons la ferme de LA CROISETTE (1754) et la ferme de CANTRAINE derrière la Mairie (1764).

Les anciennes maisons sont généralement excavées, la plupart ont même une ou plusieurs caves plus profondes appelées "boves". Ces "boves" ont servi autrefois, durant les vieilles guerres, de cachettes ou "muches" où les pauvres paysans mettaient en sûreté, dans de lourds coffres en chêne, ce qu'ils avaient de plus précieux.

FOREST, comme un grand nombre de villages, possédait dès le XIII^e siècle, un hôpital appelé hostellerie ou maladrerie. Son emplacement est bien déterminé dans les actes et par la tradition qui désigne sous le nom de "l'hôpital" la plus grande partie du REJET qui s'étend entre la Chaussée Brunehaut et le chemin de RICHEMONT.

Au surplus, une douzaine de maisons bâties en cet endroit payaient encore au début du siècle une redevance annuelle au Bureau de Bienfaisance : ceci atteste qu'elles occupaient l'emplacement de l'ancien hôpital.

Elles avaient toutes l'usage d'un puits magnifique, de 1 m 40 de diamètre, entièrement maçonné de grès larges et bien taillés.

Cet établissement a été fondé principalement en faveur des lépreux, si nombreux en Europe, et surtout en FRANCE après les croisades.

Il semblerait que cet hôpital ait été fondé par Baudouin V, comte de Hainaut dès l'origine même du village vers 1180 car on trouve trace d'écrits le concernant en 1265.

Les biens de l'hôpital ont été réunis aux biens des pauvres.

Il y avait aussi deux abreuvoirs publics dans notre village :

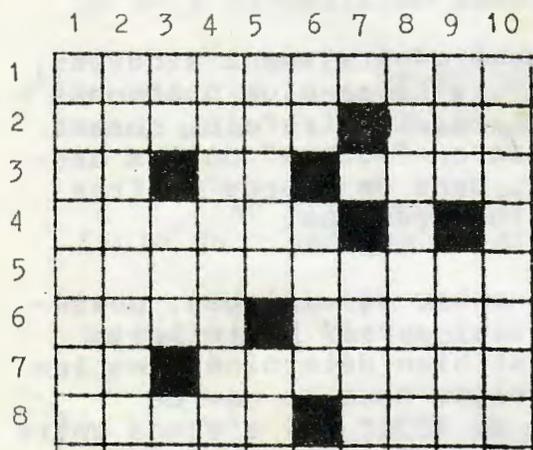
- l'un appelé "le fossé de l'Atre" s'étendait entre la chaussée et le mur du jardin de l'ancien presbytère qui était à côté de l'église.

- l'autre avait été creusé à l'extrémité de la place, près de la rue d'Amerval.

à suivre ...

Coin détente

LES CROISÉS EN 1980 : (réponses page)



Horizontalement:

- 1) Popularisé par la tradition
- 2) Méfiez vous de celle du sort-Tableaux.
- 3) Troisième degré-Symbole-Pourris ,
s'ils sont pluvieux.
- 4) Maisons froides.
- 5) Il change de couleur.
- 6) Val Pyrénéen-Frappe.
- 7) Mot de petit bonhomme-Vidée en parlant
d'une salle.
- 8) Ils régnèrent en Russie-Dans l'Orne.

Verticalement:

- 1) Bornant.
- 2) Elèveras.
- 3) Ordre pour para-Epouse de Jacob.
- 4) Commencer la chanson.
- 5) Son herbe intéresse les fumeurs-
Dans le voisinage.
- 6) Cube-Fit fondre la pastille.
- 7) Masses dures.
- 8) Pique la curiosité.
- 9) Plante officinale-Il porta son père
sur le dos.
- 10) Qui vont donc sécher plus vite.



- Maman l'a tricotée pour toi avec amour
Tu me feras le plaisir de la porter

VOUS LA RACONTEREZ

Un monsieur disait dans un cocktail:
-La météorologie nationale emploie
actuellement environ 3.000 personnes
dont 2500 ingénieurs et techniciens.
Vous en oubliez un, fit le farceur
de Jean YANNE.
-Ah! s'étonna l'autre. Qui donc?
-L'employé chargé de lancer la pièce
en l'air, le vendredi, pour établir
les pronostics du week-end.

RECETTE : PIZZAS MAISON.

INGREDIENTS: 1 pain de mie - 3 beaux oignons - 1 grande boîte de tomates pelées -
1 petite boîte de champignons émincés - 3 fines tranches de jambon -
100 gr de gruyère rapé - sel - poivre beurre.

Faire blondir les oignons finement émincés dans du beurre. Ajoutez y
les tomates bien égouttées et écrasez les soigneusement.
Incorporez le jambon coupé finement ainsi que les champignons.

Assaisonnez et laissez mijoter 15 mn environ. Garnissez des tranches de pain de mie
avec la préparation, saupoudrez de fromage rapé et mettez sous le grill 325 mm
Dégustez bien chaud - Bon appétit.